



Séminaire

Baccalauréat professionnel

« *Accompagnement, soins, services à la personne* »

Clichy, le 17 octobre 2013



Ordre du jour

☞ **Mise en œuvre du Bac pro ASSP : bilan d'étape**

☞ **Conduite d'un projet d'accompagnement**

- Conférence : Handicap et scolarisation :

Florence Janssens, conseillère technique handicap du recteur de l'académie de Versailles

Pause repas

- Conférence : Autisme et troubles envahissants du développement

Dr Christine Cordoliani, formateur de l'Agence Régionale de Santé au corpus commun de connaissance de l'autisme

- Questions diverses

Analyse des
résultats
BEP ASSP



*Suite à l'analyse des résultats obtenus par l'ensemble des élèves de BEP ASSP
sur les 4 départements :*

- *La grille d'EP1 en centre de formation sera légèrement revue pour corriger une anomalie*
- *Les autres grilles seront reconduites pour la session 2014*

Non
conformité des
documents de
CCF et PFMP



Principales causes de non-conformité

- Grilles raturées ou surchargées
- Notes rectifiées
- Absence de tampon, de signature de professeurs ou de professionnels
- Sur les feuilles d'attestation de PFMP : absence de précisions sur le type de structures et de personnes accompagnées

- Erreurs dans le report de notes
ex : note obtenue 54/ 60 - note transmise 27/60

- Public ou structure qui ne correspond pas à la réglementation d'examen

- Techniques qui ne correspondent pas aux pratiques professionnelles en vigueur : stérilisation des biberons +++, bain du nourrisson en crèche...

Demande formulée auprès des équipes : mettre en place un protocole de vérification de ces documents avant la saisie des notes et la transmission au centre de délibération.

Questions récurrentes



- l'école élémentaire fait-elle partie des lieux de stage possibles pour l'élaboration du projet d'accompagnement ?

Arrêté du 24 juillet 2013 modifie l'arrêté du 11 mai 2011 - [Bulletin officiel n° 35 du 26 septembre 2013](#)

Annexe II, Périodes de formation en milieu professionnel, « option en structure » —

Lire : « Les douze dernières semaines, au moins, se déroulent en établissements de santé, en structures médico-sociales ou sociales, **en structures d'accueil collectif de la petite enfance**, en écoles maternelles et, selon le projet professionnel de l'élève, peuvent se dérouler en écoles élémentaires. »

Attention :

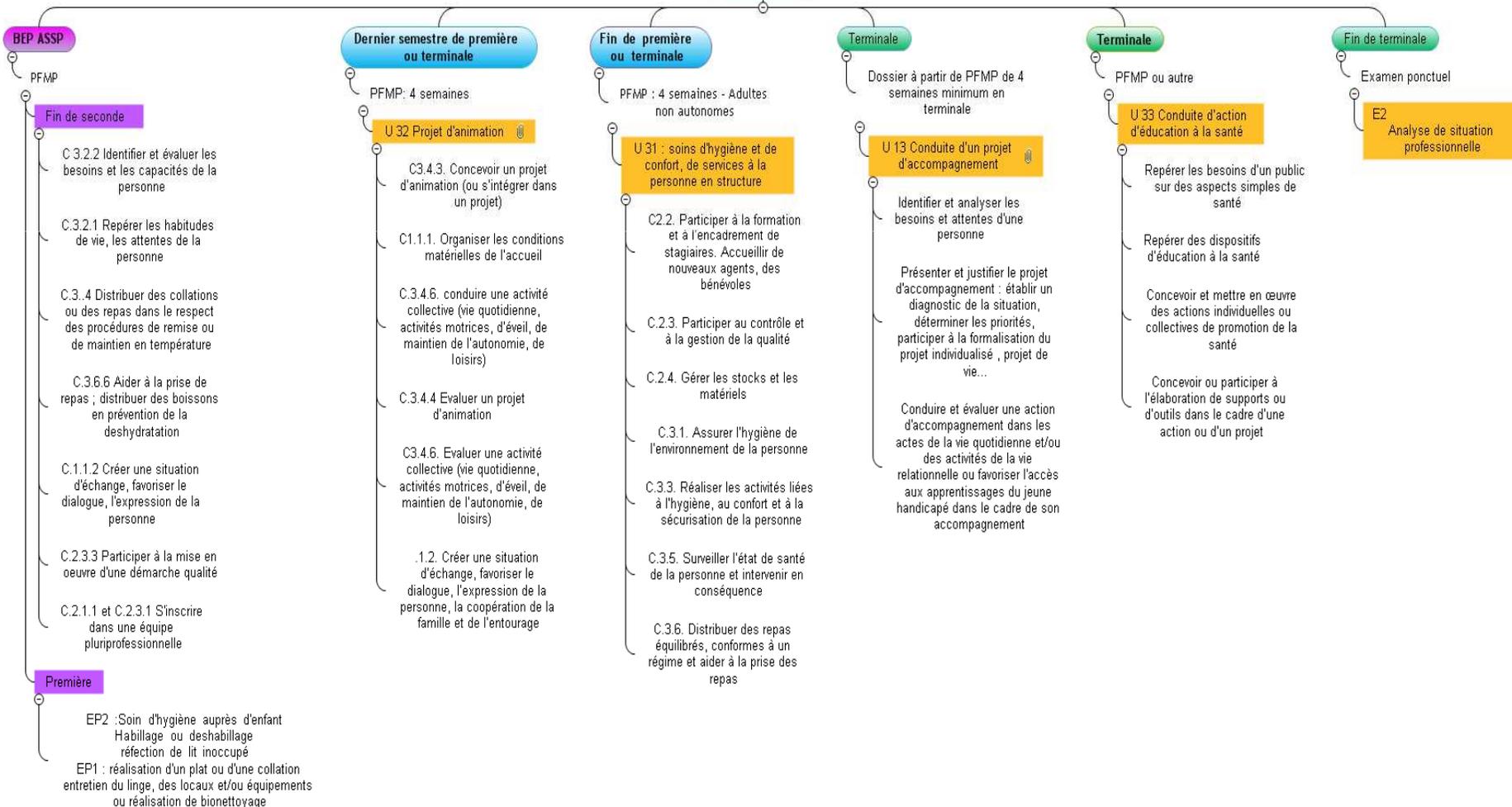
Si le lieu est possible, il convient de s'assurer que les activités confiées au stagiaires correspondent aux besoins de la formation et de l'évaluation.

Activités confiées au stagiaire

Préparation des PFMP



Bornes temporelles d'acquisition des compétences du BAC PRO ASSP option en structure



Grilles
d'évaluation :
points de
vigilance



Grille d'évaluation de E 31

Soins d'hygiène et de confort, de services à la personne en structure

- C.2.2 Participer à la formation et à l'encadrement de stagiaires ; accueillir de nouveaux agents, des bénévoles ;
- C.3.5 Surveiller l'état de santé de la personne et intervenir en conséquence
- C354 Aide à la prise de médicaments (aide technique) et mesure de certains paramètres

Activités effectuée dans le cadre de la collaboration avec l'infirmière et effectués sous le contrôle de l'IDE

Pour poursuivre la réflexion :

Site de l'ARS de Lorraine : Actualités de juillet 2013

Enseignement en filière professionnelle : partenariat réussi entre l'ARS et l'Education Nationale

<http://www.ars.lorraine.sante.fr/Enseignement-en-filiere-profes.159412.0.html>

Questions
récurrentes



Grille d'évaluation de E 32 – Projet d'animation

Approche globale d'évaluation de chacune des compétences

C'est pourquoi la grille précise : Indiquer globalement le niveau d'acquisition de chacune des compétences en retenant les indicateurs d'évaluation les plus pertinents en fonction de la structure.

Cocher globalement (++) ; (+) ; (-) et (--) afin de justifier la note globale

Veiller à la cohérence entre ++ ou - et note proposée

Les critères sont données à titre indicatif et sont choisis en fonction de la structure d'accueil sans découpage de points.

Rappel : importance de la préparation des professionnels à l'évaluation

Questions
récurrentes



PFMP :

Evaluation par un professeur d'enseignement professionnel ?

oui

Mais

Circulaire n°2000 – 095

du 26 juin 2000 (BOEN n°25 du 29 juin 2000)

La recherche et le choix des entreprises d'accueil relèvent de la responsabilité de l'équipe pédagogique ainsi que le suivi

Epreuve
ponctuelle
Commune aux
deux options



Définition de l'épreuve « E2 – Analyse de situation (s) professionnelle(s) »

1.1. Finalité et objectifs de l'épreuve

Elle permet de vérifier :

- **l'exactitude des connaissances** relatives aux personnes auprès desquelles s'inscrivent les activités professionnelles et aux contextes institutionnels ;
- **l'aptitude à les mobiliser** dans un contexte professionnel ;
- **la capacité d'analyse et de réflexion.**

1.2. Forme

Epreuve ponctuelle écrite d'une durée de quatre heures.

1.3. Contenu

L'épreuve prend appui sur une ou des situation(s) professionnelle(s) et un dossier technique fourni.

Elle porte sur des savoirs associés de **biologie et microbiologie appliquées, de sciences médico-sociales dont les notions de bientraitance, d'éthique et de déontologie, de nutrition, de technologies associées aux techniques professionnelles, communs aux deux options. Les limites de connaissances sont celles du référentiel des savoirs associés**

Epreuve
ponctuelle
Commune aux
deux options



Le questionnement retenu permet au candidat :

- o de faire la preuve de ses connaissances (au moins 50% du barème)
- o de son aptitude à les mobiliser dans un contexte professionnel
- o et de sa **capacité d'analyse et de réflexion.**

□

Dossier technique comporte :

- o quinze pages maximum.
- o des documents professionnels numérotés et présentés dans un ordre différent de celui des questions.
- o font l'objet d'une exploitation et n'apportent pas toutes les connaissances à évaluer.

□ □

Proposition de répartition des points pour chacun des savoirs associés :

- o biologie et microbiologie 20 à 25 points ;
- o SMS 25 à 30 points ;
- o nutrition 15 à 20 points ;
- o technologies 10 à 15 points.

Epreuve
spécifique
option à
domicile



U 32 Organisation d'intervention à domicile

Préparation : 1 h 30

Exposé et entretien : 30 minutes

A partir d'une situation empruntée au secteur de l'aide à domicile,
précisant le contexte professionnel (nombre et caractéristiques des personnes à
aider, caractéristiques des membres de l'équipe à gérer, activités à réaliser, ...),

Le candidat doit :

- dans le cadre de la gestion d'une équipe restreinte :

- organiser l'intervention des membres de l'équipe et justifier ses choix ;
- organiser une réunion sur un thème donné et en lien avec la situation ;

- dans le cadre d'une intervention à domicile :

- gérer des documents de la vie quotidienne pour cette personne (élaboration d'échéancier, suivi des démarches ...).

L'entretien permet également de vérifier la maîtrise des savoirs associés en lien avec la situation décrite.

Animation pédagogique le 21 ou le 28 novembre

A partir des documents collectés en milieu professionnel pour construire des situations réalistes

BACCALAUREAT PROFESSIONNEL
ACCOMPAGNEMENT SOINS, SERVICES A LA PERSONNE
 Option «à domicile» ou Option «en structure»

Poursuite d'études

Le bac pro a pour objectif l'insertion professionnelle mais, avec un très bon dossier ou une mention à l'examen, une poursuite d'études est envisageable notamment en BTS Economie sociale familiale (ESF) ou BTS Services et prestations des secteurs sanitaire et social (SP3S).

Le titulaire du baccalauréat peut se présenter aux concours d'accès à certaines formations sociales ou paramédicales :

- Diplôme d'Etat d'aide médico-psychologique
- Diplôme d'Etat d'aide-soignant
- Diplôme d'Etat d'auxiliaire de puériculture
- Diplôme d'Etat de technicien de l'intervention sociale et familiale

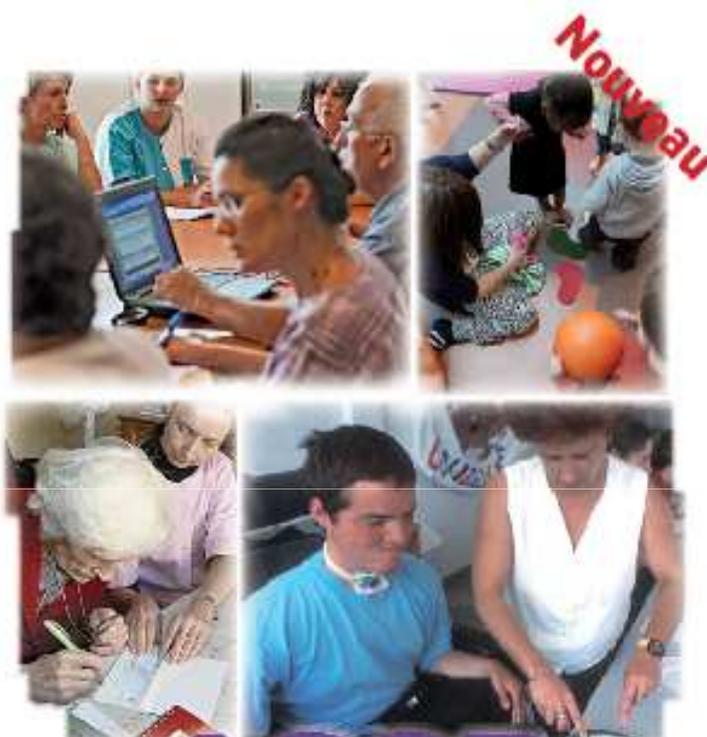
DEMARCHE DE SOINS
 ACCOMPAGNEMENT
Rigueur
 EQUIPE PLURIPROFESSIONNELLE
MATURITÉ
 Bienveillance
 RESPECT DU SECRET PROFESSIONNEL
 RESPECT DES PROCEDURES

Pour aller plus loin

Plaquette et liste des établissements préparant au bac pro sur le site disciplinaire académique www.sbssa.ac-versailles.fr/



Baccalauréat profession
Accompagnement **S**oins, **S**ervices à la **P**erson
 Option «à domicile» ou Option «en structu



ASSP

Analyser des situations
 intervenir dans la limites de ses compétences
 accompagner pour favoriser l'autonomie



Poursuite
d'études



L'obtention du Baccalauréat ASSP dispense-t-elle de certains modules de la formation Aide-soignante ?

A ce jour :

- les textes concernant ces dispenses ne sont pas parus.
- Seuls les textes concernant les dispenses accordées par le BEP ASSP sont disponibles

Poursuites
d'études



Les élèves de BEP ASSP et de Bac pro ASSP sont-ils dispensés de l'écrit des concours AS et AP ?

- **Dispense d'épreuve écrite de culture générale d'Aide soignant et auxiliaire de puériculture**
- **titulaires d'un titre ou diplôme homologué au minimum au niveau IV** ou enregistré à ce niveau au répertoire national de certification professionnelle, délivré dans le système de formation initiale ou continue français (**dont le BAC PRO ASSP**)
- **diplômes de niveau V** correspondant au code NFS 330, 331, 332 (**BEP CSS et BEP ASSP**)
- titulaires d'un titre ou diplôme étranger leur permettant d'accéder directement à des études universitaires dans le pays où il a été obtenu ;
- étudiants ayant suivi une première année d'études conduisant au diplôme d'Etat d'infirmier et n'ayant pas été admis en deuxième année

Attention pour les auxiliaires de puériculture :

Test de logique, raisonnement et organisation : aucune dispense d'épreuve possible)



Liaison Baccaauréat Professionnel / STS

Trois conditions importantes :

➤ Tisser des liens entre les professeurs des deux niveaux de formation :

- connaissance du secteur professionnel ;
- connaissance réciproque des référentiels de formation
- travail entre les différentes équipes pédagogiques ;

➤ Partager des activités communes dans des espaces temps clairement identifiés ;

➤ Travailler sur des projets pédagogiques dans le cadre d'une réflexion pédagogique commune.



Je vous remercie
de
votre attention

Mutualisation d'expérience



Préparation des PFMP auprès de personnes en situation de handicap

- une réunion dès la fin de la seconde pour présenter le Bac Pro ASSP aux professionnels spécialisés dans ce domaine (+ public personne âgée),
- un contexte professionnel " Bleu comme orange" en IME sur lequel j'ai fait travailler les élèves en première,
- un autre contexte professionnel en terminale, la structure est une MAS "Les moulins à vent" qui me sert de support pour tout le pôle 1 mais aussi pour préparer les élèves au projet d'accompagnement.
- Une situation professionnelle,
- Adaptation d'une fiche de poste de l'académie de Paris à cette structure (La maitresse de maison).
- une fiche de négociation des tâches pour la PFMP 5 (objectif principal : la participation à un projet personnalisé).